Domaine Public

domainepublic.ch

La maison dynamo

De consommateurs à producteurs d'énergie, voilà en deux mots l'avenir selon les organisations écologiques. Dans un rapport, elles indiquent le chemin vers une société plus économe et autonome, capable de réduire ses besoins jusqu'à 2000 watts, condition nécessaire à sa survie, même au prix de la contrainte.

Après la société sans école, celle des individus, du vide, du spectacle, des loisirs, de consommation, cosmopolite, en réseaux, voici la société à 2000 watts. Greenpeace, le WWF, l'Association Transports et Environnement (ATE) et la Fondation suisse de l'énergie ont imaginé un pays à bas voltage: économe et responsable, car le pétrole s'assèche, la terre transpire et la Suisse tarde un peu à préparer son avenir énergétique. En un mot, il s'agit de couper en trois les 6000 watts annuels par habitant d'ici 2050. Pour ce faire, au moment d'entreprendre ou de consommer, la meilleure technique du point de vue environnemental doit toujours l'emporter. Ainsi Minergie, la norme miracle pour le bâtiment, devrait dicter l'allure de toutes les nouvelles constructions. Si un logement dressé en 1970 brûle 12 à 15 litres de mazout par mètre carré, une habitation Minergie se contente de 3 litres, sans parler des maisons passives – alimentées par le soleil, mais aussi par la chaleur des appareils ménagers utilisés entre ses murs - qui tournent avec seulement 1,5 litre.

En même temps il faudrait encourager le développement des ressources renouvelables via des taxes écologiques, redistribuées intégralement à la population ou encore via la commercialisation d'énergie verte injectée dans le réseau par les particuliers et par les entreprises qui en produiraient en excès. Comme cette villa de la famille Erni à Untersiggenthal (AG) qui rend 15% du courant produit pour satisfaire ses besoins, réduits au strict minimum. C'est une petite centrale qui annule la facture des services industriels et encaisse des revenus accessoires.

Par ailleurs, le remplacement de 170 000 chauffages électriques, très gourmands, avec le potentiel indigène tiré du traitement des déchets, des éoliennes et de la biomasse, compensera la fermeture, en 2020, des centrales nucléaires de Mühleberg et Beznau. Et si la géothermie tient ses promesses, colossales au demeurant, surtout grâce aux technologies qui captent la chaleur à très grande profondeur, on pourra également limiter les importations de kilowatts toujours nécessaires à certaines heures.

(md) Suite de l'article à la page 2

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

19 mai 2006
Domaine Public n° 1689
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité

Sommaire

Les employeurs profitent des scandales qui secouent les syndicats pour dénoncer les conventions collectives.
page 2

Après le vote sur la vente de Swisscom, le Conseil fédéral avec la greffe Blocher-Merz, n'est plus assuré d'une majorité au parlement.
page 3

Débat sur la réforme du gouvernement: l'équilibre institutionnel actuel n'a pas besoin de changements radicaux.
page 4

Le financement des initiatives populaires doit être transparent.
page 5

Le voyage à travers le marché laitier s'achève à l'étable.
pages 6 et 7

Le lobby du détail

Les principaux distributeurs du pays se glissent sur la scène fédérale, par les coulisses comme il se doit. Avec la ferme intention de faire valoir leur point de vue sur les affaires présentes et de développer des stratégies pour parer les problèmes attendus, réforme de la TVA en tête.

Edito page 3

La défense des salariés exige une gestion rigoureuse

Syndicat des pilotes de l'ex-Crossair, Swiss pilots part en vrille. La fraude organisée par deux membres de sa direction pour falsifier les résultats de la votation sur la nouvelle convention collective l'a mené au bord du gouffre. Son partenaire conventionnel, Swiss, s'est jeté sur l'aubaine du discrédit syndical, pour déclarer «que Swiss pilots n'est plus un partenaire digne de foi» et pour dénoncer la CCT, le privant de son meilleur argument de recrutement. Aussitôt, Aeropers, qui organise les pilotes de l'ex-Swissair, tente maladroitement de profiter lui aussi de la situation en proposant l'adhésion aux membres de Swiss pilots. Mais cette tentative d'OPA ne devrait pas être couronnée de succès, car Aeropers a assuré ne pas entrer en matière sur l'une des revendications principales de Swiss pilots et bâton de discorde des deux syndicats: l'égalité des salaires entre anciens pilotes Swissair et Crossair.

La fraude à Swiss pilots et ses conséquences ne sont pas un cas isolé. Unia vient de faire face à trois scandales financiers: détournements de fonds par des employés de l'ex-FTMH jurassienne, ouverture du procès, pour des motifs similaires, de deux ex-cadres du SIB neuchâtelois et faillite, avec 27 licenciements à la clef, de la coopérative de construction bernoise HTG, dont les parts étaient majoritairement en main syndicale. Et les syndicats helvétiques ne sont pas seuls dans leurs déboires. La puissante faîtière des syndicats autrichiens, l'ÖGB, qui compte trois fois plus de membres que l'USS, affronte les graves difficultés de sa banque: l'immense trou financier, dû à des placements hasardeux aux Bahamas, est devenu une affaire d'Etat.

Ces affaires ont des effets désastreux pour l'image des syndicats (la confiance de milliers de petits épargnants autrichiens en l'ÖGB est réduite à néant), au demeurant plutôt bonne (en Suisse, les syndicats sont, après le Tribunal fédéral et les forces de l'ordre, l'institution en laquelle la population a le plus confiance). Elles sont surtout du pain béni pour les patrons, qui durcissent de plus en plus le ton. Swiss pilots, petit syndicat d'une branche où de nombreuses associations du personnel se font concurrence et où l'employeur unique peut faire comme bon lui semble, paie comptant ses problèmes en perdant sa seule CCT. Unia, plus grande et présente dans de nombreuses branches et faisant face à un patronat plus divisé, résiste mieux, mais est attaquée de toute part. Plusieurs dirigeants d'associations patronales ou de grandes entreprises de divers secteurs (bâtiment, industrie des machines, commerce de détail) menacent de rompre les négociations ou de mettre un terme au partenariat conventionnel avec Unia, jugée elle aussi «plus fiable du tout».

Pour les syndicats, une seule réponse: une gestion professionnelle, un contrôle serré et une découverte précoce des «cadavres dans les placards». Le regroupement des syndicats en grandes entités (Unia affiche par exemple plusieurs centaines de millions à son bilan et emploie quelque mille salariés), que l'on ne peut décemment plus gérer «entre amis», va renforcer ce besoin de surveillance rigoureuse. Une crédibilité sans taches dans la gestion des cotisations de leurs membres leur permettra d'améliorer le taux d'organisation et ainsi de mieux résister aux tentatives patronales de vider le partenariat conventionnel de sa substance. *jcs*

Suite de la première page

La maison dynamo

Un pas de plus vers l'autonomie, à l'image d'un plan Wahlen qui cultiverait les dynamos au lieu des patates. Mais qui se passerait également des gains comptabilisés par l'exportation du courant et d'économies négociées à l'échelle internationale.

Cependant, pas de salut sans une révolution dans l'univers boulimique des transports et notamment celui des loisirs. Car les voitures, motos, camions et cars saccagent un tiers de l'énergie consommée dont la plus grande partie part en fumée pour amener les petits au football ou à la danse, sans parler des trajets en miniature direction le kiosque, la piscine, l'épicerie, souvent à un jet de pierre de chez soi. Si bien que la moitié des virées sur quatre ou deux roues ne dépassent pas cinq kilomètres. Si les voitures neuves, moins polluantes, sont les bienvenues (cf. *DP* n°1685), le transfert vers le rail, le covoiturage et la mobilité lente, voire douce, devient impératif, sinon obligatoire. On n'ose à peine imaginer des changements plus radicaux limitant le va-et-vient fébrile sur les routes des agglomérations urbaines.

C'est la raison pour laquelle, le rapport n'exclut pas l'usage de la contrainte, assortie de prescriptions techniques - vu l'impuissance évidente des mesures volontaires, à l'image de l'échec des objectifs fixés pour la maîtrise des émissions de gaz carbonique, et l'urgence de trouver une parade à la pénurie qui menace (cf. *DP* n°1687). Et comme la résistance sera farouche, surtout quand on voudra entraver la liberté d'action des personnes et des sociétés, les promoteurs du rapport se donnent des délais suffisamment grands, afin de tirer profit de la situation, censée empirer et donc convaincre même les plus réfractaires. Il faudra parier également sur les nouvelles générations entraînées depuis la naissance à affronter les bouleversements promis, ainsi que sur les progrès techniques porteurs de perspectives inespérées. Car en l'état actuel des connaissances et des instruments à disposition, comme l'avouent les auteurs, la société à 2000 watts ressemble encore à une chimère. *md*

Itinéraire vers la société à 2000 watts. Perspective énergétique 2050. Avril 2006.

Un tournant politique

La décision de privatiser totalement et même de vendre Swisscom fut, de la part du Conseil fédéral, un choix idéologique. D'où la lamentable gestion de ce dossier: pas de contacts avec le Conseil d'administration, communication désastreuse. Mais peu importait l'absence d'analyse préalable et de toute précaution méthodologique. La bonne solution était connue d'avance par la grâce de l'idéologie.

Dans un édito (cf. n° 1670), *Domaine public* soulignait tous les problèmes qu'il aurait été utile d'examiner pour traiter correctement ce dossier, mais devant le caractère abrupt de la décision prise, portant la griffe Blocher-Merz, la réponse ne pouvait être que «non». Pas d'entrée en matière! Le Conseil national, de même, n'a pas voulu discuter tel point particulier et proposer des amendements. Il a récusé la vérité idéologiquement et politiquement toute faite. Pas d'entrée en matière!

Le PDC a joué un rôle décisif dans cette décision, qui a un sens politique bien au-delà du seul dossier Swisscom. Lors du renouvellement du Conseil fédéral, le PDC avait non seulement perdu son deuxième siège dans des circonstances peu glorieuses, mais son aile droite avait, de surcroît, contribué à l'élection de Hans-Rudolf Merz, instaurant une majorité de droite renforcée au Conseil fédéral. Or c'est cette majorité et plus particulièrement le tandem Blocher-Merz qui a subi une défaite devant le Conseil national, parce que le PDC a réussi à serrer les rangs, sans se laisser intimider par les tentatives de pression avant l'élection au Conseil fédéral de son représentant, et surtout sans laisser du champ à ceux de ses parlementaires qui sont prompts à suivre les radicaux et l'UDC. Incontestablement, dans cette reprise en main, il faut voir l'autorité du président de groupe Urs Schwaller. Certes ce vote ne signifie pas que le PDC est devenu centriste et qu'il s'est désembourgeoisé; il n'y a pas si longtemps qu'il affichait lui-même l'étiquette de conservateur, mais ce vote signifie que le Conseil fédéral de 2003, avec sa greffe Blocher-Merz, n'est plus assuré à tout coup d'une majorité parlementaire. C'est un tournant. *ag*

Une question lancinante

Dans le débat sur la transformation des anciens monopoles nationaux, voulue par l'Union européenne, désireuse de créer des entités économiques à l'échelle de l'Europe, il y a une question à laquelle il n'est pas apporté de réponse claire.
Elle concerne les sociétés transnationales. Pourquoi sont-elles toujours représentées en terme de domination, absorption, fusion? Pourquoi des formules de partenariat européen ne sont-elles jamais envisagées: partage des frais de recherche, expérimentation à coût réparti, matériel commun, etc. Le Conseil fédéral ne veut pas qu'une société suisse prenne la majorité d'une société étrangère assurant un service universel. Mais pourquoi la maîtrise du capital social serait-elle la seule solution? Des collaborations étroites de sociétés de service public auraient un sens européen concret. Pourquoi la gauche européenne, suisse, n'en fait-elle pas une revendication forte? *ag*

Edito

Le lobby fait la force

Cène stupéfiante: voici les patrons de Migros, Coop, Denner, Manor et autres grandes entreprises de distribution assis à la même table, présentant, avec des airs de gourmandise complice, un projet commun. Ils annoncent tout simplement que, concurrents sur les marchés des biens de consommation, ils défendront désormais ensemble les intérêts du commerce de détail à Berne. Rivaux dans la conquête des clients, unis dans les coulisses du Palais fédéral. Marketing séparé, lobbyisme commun.

Une collaboration qui n'allait pas de soi. Il y a moins d'un mois, Migros et Coop se battaient à coup de cartes de crédit, pour fidéliser leur clientèle respective. Il y a dix ans, quand Denner se profilait comme troisième plus grand distributeur alimentaire, les numéros un et deux du commerce de détail ont fait grimace séparée. Et il y a près de quarante ans, quand la «jeune» Migros zurichoise célébrait sa propre quarantaine en dépassant la vénérable Coop de Bâle, une rivalité implacable s'est installée entre les deux fédérations coopératives qui dominent toujours le secteur de la distribution en Suisse, le plus concentré de toute l'Europe.

Aujourd'hui, les concurrents continuent de se disputer des parts de marché, tant à l'approvisionnement qu'à la vente au détail, mais s'allient pour influer sur les politiques fédérales de l'économie, de l'agriculture et de la concurrence principalement. Ils veulent faire sentir le poids d'un secteur, le commerce de détail, qui représente un chiffre d'affaires de 75 milliards de francs, une masse salariale de 43 milliards et contribue pour 16% au produit intérieur brut de la Suisse.

Il fut un temps où Migros, avec l'Alliance des Indépendants, et Coop, en la personne d'un élu socialiste de Bâle, avaient «leur» homme sous la Coupole, tout comme la Ciba d'avant Novartis. Le trio Walter Biel, Otto Stich/Carl Miville et Felix Auer avait tenu pendant plus de vingt ans, avant de disparaître en 1991. Depuis lors, le grand commerce de détail, contrairement à la chimie bâloise ou à l'Union suisse des paysans, n'a plus eu de députés attitrés. Et, ne se reconnaissant pas dans les associations faîtières du type *economiesuisse* ou USAM, se lance dans le lobbyisme avoué.

Avec en toile de fond l'arrivée des discounters allemands de la tendance dure, le développement des importations directes par les consommateurs, la libéralisation des échanges agricoles et l'influence de la législation européenne sur la concurrence (le fameux principe du Cassis de Dijon), les principaux distributeurs du pays se glissent sur la scène fédérale, par les coulisses comme il se doit. Avec la ferme intention de faire valoir leur point de vue sur les affaires présentes et de développer des stratégies pour parer les problèmes attendus, réforme de la TVA en tête. A suivre pour évaluer l'efficacité - et les limites - de la «structure volontairement légère» mise en place ces jours sous le nom de Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse. *yj*

L'échéance électorale de 2007 ravive le débat, jamais apaisé, sur le mode d'élection du Conseil fédéral. Entamée à *DP* avec une revue des propositions avancées, suivi de la suggestion d'introduire un programme de législature, voire de l'élection du gouvernement sur une liste bloquée, la discussion continue cette semaine avec l'éloge de l'équilibre institutionnel actuel qui mériterait tout au plus quelques améliorations de détail.

Ni angélisme ni exotisme

A l'origine de la plupart des projets de réforme, on trouve une appréciation très négative des institutions et de leur fonctionnement. Les autorités, prisonnières d'une architecture institutionnelle du XIX[e] siècle, seraient incapables de répondre dans des délais raisonnables aux problèmes de la société helvétique. Entre risque imminent d'éclatement et paralysie complète, le pays est en crise profonde. Le gouvernement désuni est incapable de proposer une ligne d'action cohérente.

Ce diagnostic est à la fois exagérément pessimiste et superficiel. D'accord pour la lenteur légendaire du processus de décision, mais cette lenteur n'a pas que des inconvénients. Elle constitue le prix à payer pour négocier et consulter, afin de trouver un large accord résistant au référendum. Là où des majorités imposent leurs solutions à la hussarde, que de temps perdu en grèves et autres manifestations, que d'inefficacité faute de réelle mise en œuvre. Et en Suisse, que d'échecs devant le peuple!

D'accord encore pour la pauvreté programmatique de l'exécutif helvétique. Une pauvreté imposée par l'absence d'une majorité parlementaire aux ordres et les résistances d'un souverain plus intéressé par les décisions concrètes que par les grands desseins politiques. Mais en régime parlementaire, si l'on excepte les effets d'annonce, que reste-t-il des promesses électorales et des grandes déclarations dans la conduite politique concrète? On peut exprimer les mêmes doutes à propos des avantages prétendus de l'alternance et du choix que cette dernière offrirait à l'électeur.

D'accord toujours sur l'état de santé précaire de la collégialité, bousculée par la polarisation politique et la présence d'un magistrat visiblement incapable d'assumer sa fonction. Mais cette situation ne reflète-t-elle pas plutôt une phase de recomposition du paysage politique qu'un dysfonctionnement structurel justifiant de bouleverser l'institution?

L'élection populaire du Conseil fédéral présente sans conteste un attrait esthétique: les cantons connaissent déjà ce mode de désignation qui viendrait harmonieusement compléter les instruments de démocratie directe. Mais quel intérêt à substituer à l'opacité de la procédure actuelle un scrutin qui favoriserait les candidatures médiatisées au détriment de personnalités aptes au compromis? Faut-il encore accroître le pouvoir d'une presse à sensation dont l'influence politique n'est déjà que trop perceptible? Et, ne l'oublions pas, la Suisse est trop diverse pour tolérer le carcan d'un cercle électoral unique; qui en Suisse romande connaît le personnel politique alémanique et tessinois? qui outre Sarine se préoccuperait des candidatures latines?

La proposition du Centre pour la réforme des institutions suisses (CRIS) est plus modeste. Elle ne paraît pas pour autant apte à réaliser son objectif - restaurer la concordance. Rien ne garantit qu'une équipe gouvernementale élue sur une liste commune manifesterait un plus grand esprit collégial et bénéficierait d'un meilleur soutien parlementaire. En l'absence de la menace que constitue la motion de censure et de l'appui stimulant d'une majorité parlementaire disciplinée, une équipe gouvernementale se construit en gouvernant, et non a priori, par la grâce d'une déclaration préalable de vouloir vivre ensemble. Quant aux députés, ils garderaient comme aujourd'hui toute liberté de désavouer telle ou telle proposition du gouvernement qu'ils auraient élu. D'autant plus peut-être qu'ils auraient eu la main forcée par la procédure de la liste bloquée.

La même remarque vaut pour l'idée développée par André Gavillet de conditionner l'existence du Conseil fédéral nouvellement élu à l'approbation par l'Assemblée fédérale d'un programme gouvernemental de législature (cf. *DP* n°1687). Ce soutien abstrait n'engagerait personne, ni le Conseil fédéral, ni le Parlement, faute des mécanismes de sanction évoqués ci-dessus.

Pour dépasser cet angélisme, il faut faire le pas du régime parlementaire. Un régime qui n'offre pas toujours des choix très clairs à l'électorat: voyez les coalitions majoritaires qui s'échafaudent sans que les citoyens aient leur mot à dire. Mais surtout ce type de régime s'accommode fort mal des droits populaires. Le souverain peut arbitrer soit en se prononçant sur des objets particuliers soit par le biais des élections. Mais pas des deux manières simultanément. Après l'échec de l'adhésion à l'Espace économique européen, fallait-il laisser la responsabilité gouvernementale aux isolationnistes? Et la leur retirer dès leur prochaine défaite en votation populaire?

Reste le projet d'un exécutif à deux niveaux, un collège élu par le Parlement et flanqué de ministres chargés de dossiers particuliers. L'idée répond à la croissance des tâches gouvernementales, sans pour autant affaiblir le principe collégial. La réforme est modeste, mais ne met pas en péril l'équilibre institutionnel actuel, qui met en présence non seulement le gouvernement et le Parlement, mais aussi les cantons et le peuple. Tout au plus pourrait-on imaginer l'élection simultanée des conseillers fédéraux, une procédure qui éviterait les coups tordus qui guettent aujourd'hui les candidats élus en dernier lieu. *jd*

Mémento

Le fonctionnement et le mode d'élection du Conseil fédéral polarisent l'attention et la réflexion. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est qu'un volet de la réforme des institutions.
DP a rappelé que l'élection du Conseil national, les cantons étant la circonscription électorale, ne répond pas à l'application de la proportionnelle telle que le Tribunal fédéral l'a, à plusieurs reprises, définie. Il y a, de ce fait, au Conseil national, surreprésentation politique des partis en position dominante dans les petits cantons. Les mêmes l'emportent au Conseil des Etats, car y est pratiqué le système majoritaire et chaque canton, quel que soit son poids démocratique, dispose des mêmes droits.
Notre proposition: élire le Conseil national sur une base élargie, la région étant la circonscription électorale, ce qui serait donner une légitimité politique à ce concept à la définition et aux limites géographiques encore floues. On prévoit, mais cette solution très technique à moins de portée, que les votes perdus dans les cantons à quorum élevé sont récupérés et additionnés et peuvent donner droit, à partir d'un certain total, à un siège national. Mais il faut s'étonner, sur ce sujet, du silence des partis dits réformistes. Nous reviendrons à la charge. *ag*

La transparence qui dérange

L'initiative radicale contre le droit de recours des écologistes a été largement financée par de riches donateurs et entreprises anonymes. La démocratie mérite mieux que ce jeu de cache-cache.

Le parti radical, peu coutumier du maniement de l'initiative populaire, a peiné dans la récolte des signatures de son texte sur l'abolition partielle du droit de recours des associations écologistes (voir ci-dessous). Pour finaliser sa campagne, il a placardé des affiches dans tout le pays et payé des étudiants pour recueillir des signatures. Le prix de l'opération est estimé à 1,3 million de francs. L'argent proviendrait de très généreux donateurs privés et de grandes entreprises, notamment de Migros et IKEA. Le conditionnel s'impose. Car le financement des activités politiques est protégé par le secret des affaires et la sauvegarde de la vie privée.

L'initiative hostile aux écologistes qui vient d'être déposée munie de 120000 signatures serait la plus chère dans l'histoire de la démocratie semi-directe. Mais elle n'a pas innové dans la méthode. La collecte des signatures prend des formes les plus diverses: par des démarcheurs payés, par des formulaires à remplir à la caisse des supermarchés, par courrier postal adressé aux membres d'une organisation ou aux clients d'une entreprise, par un appui publicitaire plus ou moins intense. Les organisations écologistes suggèrent de limiter le droit de propagande des initiants pour atténuer le pouvoir de l'argent. On interdirait notamment les campagnes d'affichage onéreuses. Mais il n'est pas simple de faire le tri entre les pratiques jugées démocratiquement vertueuses et celles abusivement payées par les détenteurs de la puissance financière. Difficile, par exemple, d'interdire à une association économique d'utiliser son vaste fichier d'adresses et d'autoriser une organisation écologique ou un syndicat de faire de même.

Il serait illusoire de bannir l'argent de la démocratie directe comme de l'ensemble de l'activité politique. Les partis ne fonctionnent pas gratuitement. Les élections, pas plus que les initiatives ou les référendums, ne peuvent fonctionner sans la diffusion de messages qui coûtent toujours plus cher. Les lobbies sont bien vivants. La vraie solution, c'est la transparence. Les électeurs ont le droit de savoir d'où vient l'argent qui contribue à la formation des décisions politiques. La plupart des démocraties avancées réglementent le financement de l'activité politique et fixent souvent un plafond des dépenses. Longtemps la Suisse a voulu ignorer le problème. Elle a fait un premier pas en imposant aux parlementaires de déclarer à quels les intérêts ils sont liés. Le conseiller national Roger Nordmann, que les lecteurs de *Domaine public* connaissent bien, veut aller plus loin. Il vient de déposer une initiative parlementaire qui demande la plus large transparence du financement de la politique. Nordmann parle en connaissance de cause. Il est professionnel de la branche. Son initiative, au contenu très pointu, mérite une lecture intégrale. Elle propose un éclairage qui va déranger les bailleurs de fonds. *at*

Initiative radicale contre le droit de recours des organisations

En matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire, le recours des organisations est exclu:

a. contre les actes législatifs, arrêtés ou décisions qui se fondent sur une votation populaire au niveau fédéral, cantonal ou communal;
b. contre les actes législatifs, arrêtés ou décisions du Parlement fédéral et des Parlements cantonaux ou communaux.

Initiative parlementaire Nordmann sur la transparence

Une base légale, si nécessaire constitutionnelle, est élaborée pour obliger les partis politiques, les comités de campagne, les organisations pratiquant le lobbying politique, les entités similaires et les candidats aux élections à rendre publiques leurs sources de financement.

Le dispositif prévoira notamment:

- la publication des principales catégories de financement et du budget global total;
- la publication de l'identité des personnes morales ayant contribué au financement, avec indication du montant;
- S'agissant des contributions de la part des personnes physiques, la publication de l'identité du donateur et du montant, pour autant que le total de la contribution de la personne dans l'année civile dépasse un seuil donné à définir;
- S'agissant des dons de personnes physiques inférieurs à ce seuil, la publication anonymisée du nombre des dons, classés par catégories de montants;
- Un dispositif de sanctions.

Le bonheur est dans le paysage où les vaches

Après Cremo, qui transforme le lait en beurre, crème et fromages, en passant par Swissmilk, le syndicat des producteurs, le voyage au pays du lait s'achève chez les paysans.

Lovely, la silhouette noire et blanche, découpée par le marketing de Swissmilk, a disparu. Enfin de vraies vaches ruminent dans l'atmosphère fraîche des étables, c'est encore l'hiver. Au-dessus de Moudon (Vaud), à 800 mètres d'altitudes, Corrençon hésite entre ciel et terre. La famille Pasche vit dans un hameau à quelques encablures du village. Soixante bêtes arrosent les fromageries de la région, vouée au gruyère. Jean-Eugène tient l'exploitation avec un cousin, plus un apprenti. Il est temps de renouveler la ferme. Une halle, spacieuse, servie de la technologie du jour, va se dresser à côtés des bâtiments fatigués, trop inconfortables pour l'élevage contemporain. Elle promet le mariage de l'industriel et de l'écologique, amie de l'animal, dont elle soigne la rentabilité.

Sur les rives de la Broye, à Ecublens (Fribourg), Georges Godel et son fils, là aussi avec l'aide d'un apprenti - indice d'une confiance têtue dans le futur - gouvernent leur troupeau entre informatique et amour du bétail. Laitières et veaux flânent au gré d'un circuit balisé, dedans et dehors. Ils se nourrissent à leur faim aux ordres intelligents d'un ordinateur. Et quand le moment est venu, les machines pompent le lait des mamelles vers les centrifuges, en attendant le passage deux fois par jour des camions-citernes qui livrent protéines et graisses tantôt à Cremo tantôt aux fabricants de pâtes dures. Tout est neuf, sorti de terre en 2002.

Lait et politique

Jean-Eugène Pasche et Georges Godel mènent une double vie: à la ferme et dans les organisations de la branche. Le premier représente la commission lait du syndicat Uniterre. Le deuxième, candidat malheureux au Conseil national en 1999 dans les rangs du PDC, préside la Fédération des producteurs fribourgeois, et compte parmi les dirigeants de Prolait, qui chapeaute les groupements de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Berne, ainsi que de Swissmilk.

L'un et l'autre montrent à quel point le métier va de pair avec sa défense. Impossible de traire une vache sans choisir son camp. Du fourrage au prix de vente, le sort du lait se joue autant à la campagne qu'à la ville. La nécessité de s'éloigner des pâturages pour sillonner les couloirs du pouvoir, et parfois battre la Place fédérale, a grandi au fur et à mesure que la Confédération réduisait son soutien et la profession perdait crédit et légitimité, au Parlement et dans les médias. Malgré les campagnes publicitaires, sinon politiques, menées de concert avec les associations des consommateurs (à l'occasion du vote sur les OGM notamment), le pays ne chérit plus corps et âme les paysans. Uniterre, fondé pour mener la vie dure à l'administration et aux faîtières du secteur plutôt consensuelles, voit ces mêmes organisations, ébranlées par le volte-face des autorités, se rapprocher de son camp tant la déception enfle à l'égard de Berne. Lucides sur leur sort - ils sont une minorité, quelques fois mal-aimée - les Pasche et les Godel se dépensent sans compter dans l'intérêt et pour l'avenir des éleveurs.

Un autre monde

Les frontières s'ouvrent. Le marché se libéralise. Les protections d'antan s'effacent. Jean-Eugène Pasche conteste l'inévitable: la fin d'une paysannerie à dimension humaine. Il ne veut pas se résigner, ni jouer le jeu. Un autre monde est possible: où les kilos de lait servent d'abord à satisfaire soif et faim locales, à la barbe de l'Union européenne et de l'OMC, au lieu de viser les marchés globalisés. Une vache nourrit surtout ses proches. L'autonomie alimentaire s'oppose au va-et-vient insensé des marchandises pilotées par des multinationales hypertrophiées, trop puissantes, aussi riches que les PNB nationaux. Depuis des années, Uniterre soutient les agriculteurs des pays du Sud contre les tutelles et les dépendances du Nord.

Quant à la Suisse, la maîtrise des quantités devient capitale à l'heure de l'abandon des contingents. Même si la fuite en avant tente déjà les plus inconscients: augmenter le débit sans investir. Le tonnage compense la baisse du prix. C'est un calcul à court terme, regrette Jean-Eugène Pasche. Le premier pas vers la catastrophe. L'inflation de lait obligera les producteurs à solder leurs stocks à l'avantage d'Emmi, Cremo et autres Elsa, trop heureux de s'approvisionner à moindre frais, sans parler des distributeurs à cheval sur leurs marges, plombant les tarifs à l'étalage pour le malheur de consommateurs captifs.

Or, il faut plafonner les volumes. Si l'Etat se retire, l'autorégulation de la branche doit le remplacer. Et viser graduellement un repli sur les marchés indigènes. La libre compétition avec le reste du monde noircit les rapports de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et comble l'ambition de ministres et économistes à la mode, mais les coûts de production condamnent l'agriculture suisse. Soit la Confédération continue de la financer, au-delà des paiements directs qui récompensent les services d'utilités publiques, si bien qu'elle répond à la demande interne à coups de fromages, beurre et yaourts du cru capables de repousser les assauts des pays voisins; soit les paysans sombrent dans le folklore à la Ballenberg: bons pour les touristes et l'image de marque, mais improductifs.

Un autre Etat

Georges Godel approuve. En revanche, entre fatalité et bon sens, il veut discuter les nouvelles règles. Sans vendre son âme au diable et sans partir en guerre, on peut trouver un arrangement. A condition de se rassembler et de parler d'une seule voix. Comme les paysans ont toujours su le faire dans les moments critiques. Toute autre attitude serait suicidaire.

suite à la page 7

ruminent à l'abri des marchés

Entre le travail à la ferme et leurs engagements dans les organisations professionnelles, ils ébauchent l'avenir d'un métier, ébranlé par les réformes qui en bouleversent les acquis.

Or, il faut se l'avouer, l'union sacrée tarde à venir, chacun semble chercher le salut de son côté, malgré les appels à la solidarité. Le gain immédiat nourri d'angoisse du lendemain, l'individualisme, que l'on condamne certes mais dont on tire une certaine fierté, entravent encore la naissance d'un système commun de leviers et de poulies susceptibles d'enchâsser la libéralisation en marche.

Pourtant la solution existe: il s'agit de confier la régulation, assurée jusque-là par la Confédération, aux organisations laitières. En nombre réduit, se partageant le territoire, elles domestiqueraient la production sous la férule de Swissmilk. Dans le cas de la Suisse occidentale, Prolait, mandaté par les producteurs, négocierait non seulement les tarifs avec les transformateurs, comme c'est déjà le cas maintenant, mais aussi les litres de lait en circulation. Les contingents sortis par la porte, reviennent ainsi par la fenêtre. Georges Godel ne s'en cache pas. Il faut combler le vide laissé par l'Etat au moyen d'un syndicat fort, chargé d'agir sur les marchés. Et qui, en même temps, défend la cause des vaches au Palais fédéral.

Lutter pour la survie

D'une politique agricole à l'autre, Berne a graduellement réduit son engagement financier et retourné les raisons de son soutien. En gros, on paie de moins en moins la fabrication et la commercialisation de beurre et fromage, sinon de fruits et blé, pour valoriser davantage l'entretien de l'environnement, voire, depuis peu, le recyclage touristique. Sommée de relâcher son aide à la production - caisses vides, accords internationaux, OMC, etc. - la Confédération assure cependant un quart des revenus paysans, via le paiement de tâches d'utilités publiques. Voilà pourquoi des fédérations soudées, en petit nombre, exerceront la pression nécessaire sur le gouvernement et le parlement. L'argent diminue certes, mais il vaut encore la peine de se battre.

La prime à la vache laitière, stratagème à la fois politique et comptable inventé pour compenser l'arrêt imminent de l'aide à l'exportation - 200 francs en 2007 et 600 francs à partir de 2009, même si, à budget égal, il a fallu rogner sur les subventions à l'hectare aux dépens des céréaliers et des maraîchers - figure à merveille la nouvelle mission des faîtières vis-à-vis des autorités fédérales, une fois coupé le cordon ombilical. Georges Godel s'en réjouit. Jean-Eugène Pasche espère même davantage de combativité. Un coup d'éclat bien ajusté peut précipiter les décisions ou provoquer le débat.

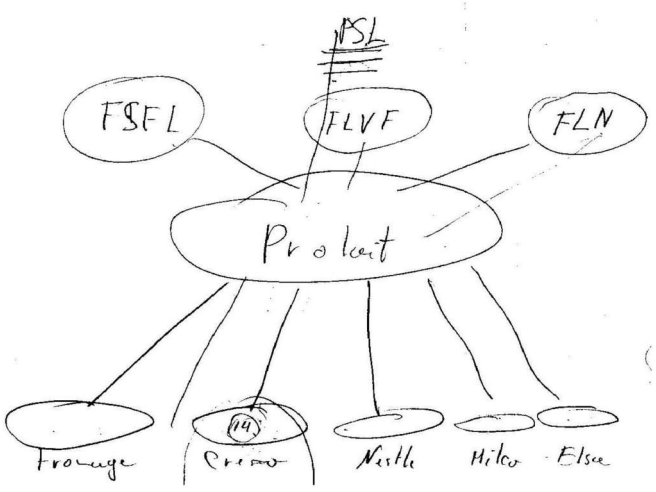

Le marché du lait en Suisse occidentale esquissé par Georges Godel lors de l'entretien.

Bouc émissaire

Au-delà du porte-monnaie, il y a également l'image de la profession. Ou sa réputation. On a trop dit que les paysans mangent au râtelier de l'Etat. Que l'on protège une corporation d'assistés (moins de 4% de la population active). Que le prix d'un berlingot frise le hold-up. Jean-Eugène Pasche accepte ces reproches. Mais il ajoute aussitôt que la facture tient compte du coût de la vie. Elle pourrait même enfler si l'on adaptait le salaire au nombre d'heures travaillées. Aujourd'hui, 60 à 80 heures hebdomadaires rapportent cinq à six mille francs par mois.

Georges Godel conteste de surcroît les accusations lancées contre les paysans, seules coupables de la cherté des produits laitiers. Une étude de Migros sur les différences de prix entre la Suisse et l'Allemagne absout en partie les producteurs. Ils seraient responsables d'un petit tiers de la surenchère, au même titre que les distributeurs, alors que la part des transformateurs couvrirait le gros tiers restant. Bref, il n'y a pas que des paysans gourmands. Par contre, la catégorie représente la cible parfaite, affaiblie et anachronique, de toutes les attaques; le bouc émissaire idéal de l'anomalie suisse.

Anomalie à sauvegarder, insiste Jean-Eugène Pasche. A remodeler, nuance Georges Godel. Loin des plaines américaines, des exploitations fourmillantes, les vaches du terroir méritent le paysage en miniature façonné pour leur bien-être et le bonheur des hommes. Car le marché du lait peut résister mieux que les autres secteurs agricoles aux pressions extérieures, grâce à la force de frappe des fromages AOC, convoités à l'étranger. Alors, on équipe la ferme en prévision de temps difficiles et de la sélection promise qui divisera par deux les exploitations. En attendant, Lovely sautille à l'arrière-plan, insouciante comme une silhouette en carton. *md*

Les Suisses d'Amérique en promotion

Voici quelques semaines un gros bébé pesant un bon quintal, rose et barbu du nom de Ben Roethlisberger, fit le tour de la Suisse, surtout de l'Emmental, mais c'est un peu la même chose, suivi par des journalistes américains et quelques Helvètes un peu perplexes. Vedette du football américain, dont il venait de gagner le Superbowl, sa principale compétition, Roethlisberger a de forts lointains ancêtres bernois, quatre générations auparavant. Sa promenade en Suisse était organisée, sans doute de manière coûteuse, par *swissroots*, l'organisme qui vise à faire redécouvrir leurs racines à des Américains d'origine suisse. L'idée n'est pas absurde. Lorsqu'on s'appelle Agassiz, Chevrolet ou Zellweger, les origines helvétiques sont une certitude et d'autres communautés d'immigrés ont gardé des liens forts avec le pays natal, ce qui est toujours bon pour les affaires. On peut se demander si cette opération a un sens en ce qui concerne la Suisse, s'il fallait le soutien de Pro Helvetia pour faire venir un footballeur. Les communautés qui ont gardé une unité, et des liens avec le pays d'origine, sont celles qui ont dû affronter un milieu hostile: les Irlandais, les Italiens et les Polonais, des catholiques dans un monde essentiellement protestant et plutôt anti-papiste ou alors les juifs regardés pendant longtemps avec suspicion.

Mais les Suisses se sont glissés dans le courant principal de l'Amérique, des blancs individualistes, souvent protestants, sans difficultés d'intégration, ou alors des Amish et autres dissidents protestants certes, mais qui ne sont jamais qu'un surgeon du tronc principal. Et alors pourquoi diable les Américains de lointaine origine suisse devraient-ils s'intéresser au pays de leurs ancêtres? Soit ils ont la passion de la généalogie, assez commune aux Etats-Unis et ils savent déjà tout sur la commune d'origine de l'aïeul et sont même sans doute déjà venus par curiosité, soit ça ne les intéresse pas et, ma foi, c'est leur droit.

La Suisse recevra-t-elle un touriste ou un investisseur américain de plus à la suite de cette opération? Nous avons de sérieux doutes. En bref une opération aussi coûteuse qu'inutile, sauf pour le plaisir de consulter la liste des Suisses devenus célèbres aux USA, d'y voir enrôler Max Frisch et Louis Soutter sous prétexte qu'ils y ont vécu, nos deux gardiens de hockey sur glace David Aebischer et Martin Gerber, que personne n'avait jamais pris pour des immigrés, d'apprendre qu'un Pury de Neuchâtel a fondé Purysville au XVIII[e] siècle, un échec complet semble-t-il, et qu'un général John Daniel Imboden a défendu avec succès la vallée de la Shenandoah pour le compte des Confédérés pendant la guerre civile. Nous ne pouvons qu'applaudir aux *swissroots* de tous ces braves gens. *jg*

Le site internet est à l'adresse: *www.swissroots.org*

Mouvement ouvrier

1936, année charnière en Suisse?

En mai 1936, victoire électorale du Front populaire français. En Espagne, une coalition de gauche gouverne depuis peu. Elle est combattue dès juillet par le coup d'Etat du général Franco.

Et en Suisse? La crise économique et la politique déflationniste se prolongent. Depuis quelques mois le parti socialiste, toujours dans l'opposition, mais décidé à entrer au Conseil fédéral, a un nouveau programme, rejette la notion de dictature du prolétariat et dispose d'un «Plan du travail» inspiré par les idées du socialiste belge Henri de Man.

Durant l'été 36, l'Union syndicale suisse et diverses associations économiques se concertent pour proposer un projet de relance économique anti-déflationniste. A la suite de la dévaluation du franc suisse le 27 septembre, ce projet, modifié, devient le «Mouvement des lignes directrices pour la reconstruction économique et la sécurité de la démocratie». Il devait être, et fut partiellement, un rassemblement des forces progressistes allant au-delà du mouvement ouvrier. Il s'agit, en fait, d'un pas décisif vers l'intégration de la gauche démocratique à la direction des affaires publiques. En juillet 1937, une convention collective instaure la «paix du travail» dans la métallurgie.

Citons encore sur le plan culturel, la fondation en Suisse romande, au printemps 1936, de la Guilde du livre grâce à Hans Oprecht et E.-Paul Graber avec l'appui de Théo Chopard (socialistes), des Imprimeries populaires et des syndicats. On connaît son succès pendant des années, mais on oublie souvent la part du mouvement ouvrier dans son lancement.

L'intégration du mouvement ouvrier dans la conduite du pays est dès lors toujours plus importante, même si cela semble déplaire à certains nostalgiques. *cfp*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
C-F. Pochon (cfp)
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch